

DÉPARTEMENT

Loi du 5 Avril 1884 — Article 36

ALPES-MARITIMES

EXTRAIT

ARRONDISSEMENT

du Registre des Délibérations du Comité d'Administration

du Syndicat d MIXTE ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE

Séance du 28 SEPTEMBRE 1994

Objet :

Budget

Supplémentaire
1994

L'an mil-neuf-cent

cent quatre vingt quatorze

vingt huit Septembre

et le

à dix sept heures

le Comité d'Administration du Syndicat, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M Charles GINESY

9409/01

Présents : MM
ou

BELLEOD, BLANC, BLANCHI, BONNET, DE LORENZO,
DAVID, DUHALDE, FRANCO, GYNESY, GOLETTA, LELEUX,
LORENZI, MASCARELLI, MARY, MORANI, OLLIE, OTTO,
THAON, VELAY, VIAL, Mmes BELLON, BOURRIER,
GASTALDI, PECQUEUR.

Le Président donne lecture du Budget
Supplémentaire du Syndicat pour l'année 1994 :

Après lecture des chapitres des dépenses et
des recettes, article par article, le Comité constatant
son bon équilibre, décide à l'unanimité, de voter le
le Budget Supplémentaire 1994 du Syndicat qui se
présente comme suit :

DEPENSES :	Fonctionnement	- 100 000 F
	Investissement	160 000 F
	Total	60 000 F

RECETTES :	Fonctionnement	- 100 000 F
	Investissement	160 000 F
	Total	60 000 F

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.



Pour extrait certifié conforme au registre,



Le Président,
Charles GINESY